

Indicateurs de réussite

Objectif atteint si...	✓	X
La dispersion des semences et l'aménagement d'un environnement favorable par les humains sont identifiés comme des actions bénéfiques aux plantes cultivées.		
La qualification de « mutualisme » est argumentée par la mise en évidence de la réciprocité des bénéfices (fourniture d'aliments/dispersion-aménagement).		
Une corrélation est établie entre les habitudes alimentaires des populations humaines et le nombre de copies du gène AMY. Une influence des plantes cultivées et consommées sur l'évolution de notre génome est ainsi mise en évidence.		
La qualification de « coévolution » est argumentée par la mise en évidence de la réciprocité des influences à l'échelle des génomes (évolution par sélection artificielle du génome des plantes/évolution par sélection naturelle du génome humain en fonction des plantes consommées).		
Une corrélation positive entre le nombre de copies du gène AMY et la production d'amylase salivaire est identifiée.		
Une limitation de l'hyperglycémie suivant l'ingestion d'amidon (probablement permise par une plus forte production d'amylase salivaire) est mise en évidence chez les individus ayant un nombre élevé de copies du gène AMY.		

<p>L'hyperglycémie pouvant avoir des conséquences négatives pour l'organisme, un nombre élevé de copies du gène AMY est identifié comme un avantage pour les populations humaines consommant beaucoup d'amidon.</p>		
<p>Le nombre de copies du gène AMY dans notre génome est identifié comme une source de prédisposition au développement de pathologies en cas de régime alimentaire éloigné de celui pour lequel nous sommes adaptés.</p>		
<p>La conclusion reprend l'idée que la relation unissant les plantes domestiquées et les êtres humains est caractérisée par une réciprocité des bénéfices et des influences exercées à l'échelle des génomes.</p>		